

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE : QUELQUES EXEMPLES



Mali

Sources :
Banque mondiale
PNUD
UbiFrance
Ministère de l'agriculture et de la pêche
FAO

CONTEXTE AGRICOLE ET RELATIONS INTERNATIONALES

RÉDACTION JUIN 2009

Principales données	Mali	France
Superficie du territoire (km ²)	1 241 231	551 500
Population 2007 (millions)	12,33 (+3,0 %/an)	61,7 (+0,6 %/an)
Indice de développement humain (IDH) 2006	0,391 (168 ^e rang mondial)	0,955 (11 ^e rang mondial)
PIB 2007 (Mds USD)	5,6	2 590 (6 ^e rang mondial)
Taux de croissance du PIB 2007 (%)	5	2,2
PIB/hab. 2007 (USD)	454	36 147
Part agriculture dans PIB 2007 (%)	40	2,0
Surface agricole (millions ha)	4,8	30
Balance commerciale 2005 tous secteurs (Mds USD, exports - imports)	Exportations : 1,4 Importations : 2,2 Solde : -0,7	Exportations : 539,7 Importations : 611,4 Solde : -71,7
Balance commerciale agroalimentaire 2006 (Mds €)	Exportations : - Importations : - Solde : -	Exportations : 42 Importations : 33 Solde : 9
Exportations agricoles 2008 vers l'autre pays (Mds €)	0,004 (-25,3% sur 2007)	0,037 (+8,2% sur 2007)

Sources : Banque Mondiale, PNUD, UbiFrance

Ce qu'il faut retenir

- Le Mali est un **pays ACP** (Afrique-Caraïbes-Pacifique) et un **PMA** (Pays les moins avancés). À ce titre, il bénéficie de l'initiative européenne Tout sauf les armes.
- Le secteur agricole contribue pour 40 % au PIB, occupe 79 % de la population active et fournit 75 % des recettes d'exportation du pays.
- Le secteur cotonnier connaît de grandes difficultés.
- Le Mali a adopté en 2006 une **Loi d'Orientation Agricole**.
- Le Document cadre de partenariat 2006-2010 recentre la coopération française sur quatre secteurs prioritaires : éducation et formation, eau et assainissement, appui au secteur productif, développement des infrastructures. L'appui au secteur productif vise notamment le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire.

1 - Production agricole

L'agriculture au Mali

Sur une superficie totale du pays de 1,24 Mkm², 51 % sont constitués de terres désertiques. Les superficies cultivées représentent 4,8 Mha, soit 4 % du territoire. Les productions agricoles du pays restent tributaires du niveau des pluies.

L'économie malienne est fortement tributaire du secteur agropastoral qui contribue pour 40 % au PIB (26 % pour l'agriculture, 10 % pour l'élevage et 4 % pour la pêche). Le secteur occupe 79 % de la population active et fournit 75 % des recettes d'exportation du pays.

Les productions comportent des céréales (mil, sorgho, maïs, riz) et des cultures de rente (arachide, coton).

La production céréalière est principalement destinée à l'autoconsommation et n'est commercialisée qu'à hauteur de 20 %.

Ces dernières années, le bilan céréalier fait apparaître un excédent brut de 335 000 t environ, toutes céréales confondues (déficit de 30 000 t pour le riz, déficit de 65 000 t pour le blé, excédent de 430 000 t pour les autres céréales).

Le Mali produit des cultures légumières et maraîchères. La production d'oignons atteint 260 000 t d'oignons (le Mali est le 1^{er} producteur africain), la production de pommes de terre s'élève à 30 000 t, la production de tomates atteint 24 000 t.

Le Mali est le 2^e exportateur africain de mangues vers l'Europe (5 000 t par an).

Principale culture de rente, le **coton** représente la seconde ressource d'exportation après l'or (le Mali est le 3^e producteur africain d'or derrière l'Afrique du Sud et le Ghana). La production de coton de la campagne 2007-2008 s'est élevée à 247 500 t. Le secteur cotonnier, qui fait vivre le tiers de la population du pays, connaît de grandes difficultés.

L'élevage au Mali

Le Mali est un pays à vocation agro-pastorale. Le secteur de l'élevage contribue à hauteur de 10 % à la formation du PIB. Il représente le troisième poste d'exportation du pays.

Le cheptel était estimé en 2007 à 6,1 millions de bovins, 7,4 millions d'ovins, 7,4 millions de caprins, 241 000 camélidés, 108 000 équins, 1,2 million d'asins, 100 000 porcins et 30 millions de volailles. La filière bétail présente des opportunités d'investissement, non seulement dans l'industrie de transformation de la viande, mais encore dans le développement des infrastructures nécessaires à la distribution locale et internationale.

Le Mali a un avantage comparatif en matière de peaux.

Le potentiel de production de la viande rouge est de 150 000 t.

Les exportations contrôlées d'animaux vivants ont augmenté entre 1997 et 2000. Le Mali exporte beaucoup de bétail, essentiellement vers les pays voisins (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Sénégal). Les animaux sont expédiés sur pieds, entraînant un manque à gagner en termes de valeur ajoutée pour le Mali (les cuirs et peaux, les sabots et cornes, etc.).

La pêche

Pays enclavé, le Mali dispose de ressources hydrographiques importantes qui lui permettent d'assurer plus de 40 % de la production de poissons d'eau douce de l'Afrique de l'Ouest.

L'industrie agroalimentaire

Malgré de nombreuses ressources, le Mali n'a pas mis en place une industrie de transformation des produits agricoles. De nombreuses petites structures artisanales et semi-industrielles transforment les céréales, les fruits locaux, le lait et les oléagineux.

2 - Politique agricole

Le Mali a adopté en 2006 une loi d'orientation agricole. Élaboré après une large concertation avec la société civile, ce texte très ambitieux vise les objectifs politiques de protection de l'agriculture et de souveraineté alimentaire.

Statut de l'exploitant agricole, rôle des Chambres d'Agriculture, gestion des risques, interprofessions, organisation des relations entre l'État et les acteurs agricoles, création d'un Fonds national de développement agricole, gestion de l'eau, droit à la formation : la loi d'orientation agricole traite de nombreux aspects de la politique agricole.

La question foncière est abordée dans le texte qui renvoie à l'élaboration ultérieure d'une loi foncière.

3 - Échanges commerciaux

Le total des **exportations** agroalimentaires françaises à **destination du Mali** s'est élevé en 2008 à 37,2 M€ (en **hausse** de 8,2 % par rapport à 2007) pour un tonnage de 72 700 t (en **baisse** de 9,2 % par rapport à 2007).

Le premier poste, en volume comme en valeur, est constitué par les exportations de céréales (58 500 t, en baisse de 7,8 % par rapport à 2007, pour une valeur de 14,1 M€, en hausse de 6,5 % par rapport à 2007), suivi par les exportations de produits laitiers (8,0 M€, en hausse de 26,9 %).

Le total des **importations** agroalimentaires en **provenance du Mali** s'est élevé en 2008 à 3,8 M€ (en baisse de 25,3 % par rapport à 2007) pour un tonnage de 2 400 t (en baisse de 30,5 % par rapport à 2007).

Le premier poste en valeur comme en volume est constitué par les importations de **fruits** (2,0 M€, en baisse de 36,7 %, pour un tonnage de 900 t, en baisse de 44,6 %).

Ces chiffres reflètent la hausse des prix des produits agricoles du début de l'année 2008.

4 - Accords internationaux

Le Mali bénéficie du régime Tout sauf les armes (TSA), initiative adoptée par le Conseil de l'UE en février 2001, qui organise une relation commerciale asymétrique en faveur des seuls PMA en leur donnant un accès au marché communautaire en franchise de droit et de quota, à l'exception des armes, et sans condition de réciprocité.

Le Mali est membre de l'OMC depuis 1995. Son principal sujet d'intérêt concerne le coton : avec le Bénin, le Burkina Faso, et le Tchad, le Mali est membre du C4, groupe à l'origine de l'initiative visant à obtenir l'élimination totale des subventions « distorsives » des pays du Nord sur le coton, en particulier des États-Unis, et une indemnisation financière pour les pertes subies.

Dans le cadre régional de l'Afrique de l'Ouest, le Mali prend également part aux négociations en vue de la conclusion d'un accord de partenariat économique complet avec l'Union européenne. Espéré pour la fin du premier semestre 2009, cet accord devrait consacrer une asymétrie d'ouverture commerciale en faveur des pays concernés mais également un mécanisme de transition permettant d'intégrer les deux APE (accord de partenariat économique) intérimaires signés avec la Côte d'Ivoire et le Ghana dans un accord régional englobant 16 États ouest-africains.

5 - Relations bilatérales France - Mali

Le Document cadre de partenariat 2006-2010 recentre la coopération sur quatre secteurs prioritaires (éducation et formation, eau et assainissement, appui au secteur productif, développement des infrastructures) et trois secteurs transversaux (gouvernance et développement local, enseignement supérieur et recherche, promotion de la diversité culturelle et de la francophonie).

L'appui au secteur productif vise notamment à appuyer le développement de l'agriculture et préserver la sécurité alimentaire.

Le DCP prévoit un appui à la loi d'orientation agri-

cole, un appui aux filières agricoles (concentré sur l'Office du Niger et les zones cotonnières) et un appui au développement d'activités commerciales connexes (approvisionnement en intrants, développement d'activités de transformation, de stockage, de vente et d'exportation).

Actions du MAP ADEPTA et AAFEX

Dans le domaine agroalimentaire, le MAP soutient des démarches partenariales originales fondées sur le transfert d'un savoir-faire associatif au travers des actions menées par l'ADEPTA (Association pour le Développement des Échanges Internationaux des Produits et Techniques Agroalimentaires) et l'AAFEX (Association AFrique agro Export, groupement d'entreprises africaines exportatrices de produits alimentaires créée à Paris en 2002).

L'ADEPTA a organisé une mission de prospection d'entreprises au Mali en janvier 2006.

Trois entreprises maliennes sont membres de l'AAFEX. Elles interviennent dans les secteurs de l'épicerie, des céréales, des fruits et légumes, de la viande et des produits laitiers.

L'AAFEX a bénéficié depuis sa création d'un appui financier du MAP qui soutient en particulier le programme qualité de cette association visant à renforcer les démarches de sécurité et qualités des entreprises membres pour leur permettre d'améliorer leurs exportations.

Relations entre le MAP et le ministère malien de l'agriculture

Le MAP a accueilli une mission de hauts fonctionnaires du ministère de l'agriculture du Mali en décembre 2006 pour réfléchir à la mise en œuvre des décrets d'application de la loi d'orientation agricole.

Le MAP poursuit son appui ponctuel sur le sujet de la LOA, notamment à travers son soutien à **AFDI** (Agriculteurs français et développement international) qui travaille régulièrement avec les organisations professionnelles du Mali ●

